

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*

*Sous-direction de la politique
des ressources humaines*

*Bureau de la réglementation
et de la fonction militaire*

**Arrêté du 11 avril 2018 portant nomination
à la Commission nationale d'orientation et d'intégration**

NOR : INTJ1809853A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense, notamment son article R.* 4139-21,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la Commission nationale d'orientation et d'intégration au titre de l'article R.*4139-21 du code de la défense, en qualité de représentants du ministre de l'intérieur :

- le lieutenant-colonel AYZAC (Stéphane), titulaire ;
- l'attaché d'administration MAHIEU (Patrice), titulaire ;
- l'attachée d'administration POWELL (Anne), suppléante.

Article 2

L'arrêté du 30 novembre 2016 (NOR : INTJ1634912A) portant nomination à la Commission nationale d'orientation et d'intégration est abrogé.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 11 avril 2018.

Pour le ministre d'État et par délégation :
*Le général de division,
adjoint au directeur des personnels militaires
de la gendarmerie nationale,*
E.-P. MOLOWA